

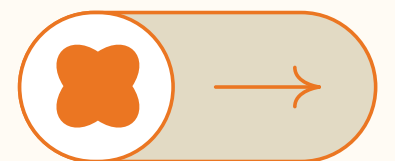
QUE FAIRE EN CAS DE ?



ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

**QUE FAIRE LORSQUE L'UN DE VOS
EMPLOYÉS CAUSE ACCIDENTELLEMENT
DES DOMMAGES CHEZ UN CLIENT ?**

2M



RÉPONSE

Contactez votre assureur ou courtier
immédiatement.

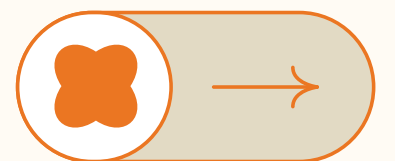
Nous vous aidons à déclarer
l'incident et à obtenir une
indemnisation rapide pour les
réparations, minimisant ainsi les
coûts imprévus et préservant votre
relation client.

2M



ASSURANCE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

**QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE DANS
VOS LOCAUX PROFESSIONNELS
ENDOMMAGEANT VOS ÉQUIPEMENTS ET
VOS STOCKS ?**



RÉPONSE

Sécurisez les lieux et contactez votre assureur ou votre courtier.

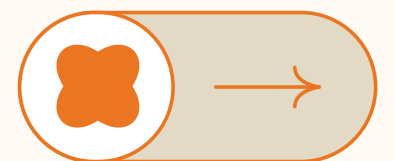
Nous vous aidons à activer votre assurance multirisque pour couvrir les dégâts matériels, la perte de stock, et les interruptions d'activité.

2M



ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE

**COMMENT RÉAGIR SI UN DE VOS
VÉHICULES DE SOCIÉTÉ EST IMPLIQUÉ
DANS UN ACCIDENT AVEC DOMMAGES
MATÉRIELS ET CORPORELS ?**



RÉPONSE

Assurez la sécurité, documentez l'accident et contactez votre assureur ou votre courtier.

Nous facilitons les démarches pour que votre assurance couvre les réparations et les indemnisations.

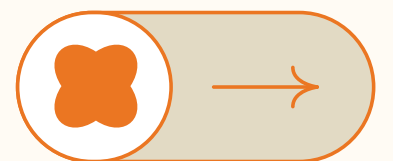
2M



ASSURANCE CYBER RISQUES

**QUE FAIRE SI VOTRE ENTREPRISE EST
VICTIME D'UNE CYBERATTAQUE
PARALYSANT VOS SYSTÈMES
INFORMATIQUES ET COMPROMETTANT
DES DONNÉES SENSIBLES ?**

2M



RÉPONSE

Isolez les systèmes touchés et contactez votre assureur ou votre courtier.

Nous vous aidons à activer l'assurance cyber-risques pour couvrir les coûts de restauration des systèmes et la récupération des données.

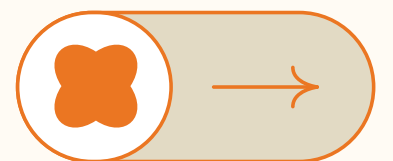
2M



ASSURANCE PERTE D'EXPLOITATION

**COMMENT FAIRE FACE À UNE
INTERRUPTION PROLONGÉE DE VOTRE
ACTIVITÉ SUITE À UN SINISTRE MAJEUR ?**

2M



RÉPONSE

Déclarez le sinistre à votre assureur ou
votre courtier.

Nous activons votre assurance perte
d'exploitation pour compenser la
perte de revenus et couvrir les frais
fixes pendant la reprise de votre
activité.

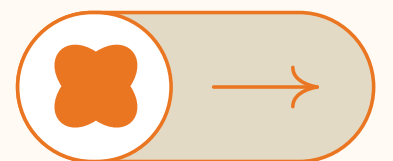
2M



ASSURANCE SANTÉ ET PRÉVOYANCE POUR LES ENTREPRISES

**COMMENT ASSURER LA PROTECTION
SOCIALE DE VOS EMPLOYÉS EN CAS DE
MALADIE OU D'ACCIDENT ?**

2M



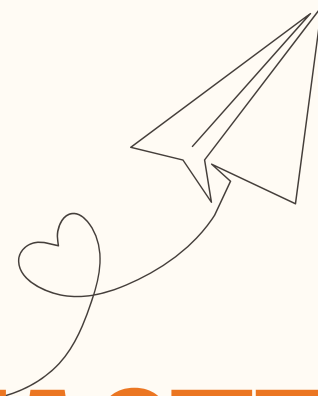
RÉPONSE

Souscrivez à une assurance santé et prévoyance. Nous vous conseillons les meilleures options pour couvrir les frais médicaux et les indemnités journalières, assurant ainsi la protection de vos employés.

2M



EN SAVOIR PLUS ?



N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Je vous remercie d'avance pour les commentaires, et les partages !



2M
VOTRE COURTIER
ASSURANCES